



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 122071

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. M. Pierre Lunel, délégué interministériel à l'orientation, a rendu, le 27 mars 2007, son schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle intitulé : « Pour un nouveau pacte avec la jeunesse ». Il y propose une série de vingt-huit mesures et de quatre préconisations visant à faire de l'insertion des jeunes une « finalité de la formation et le nouveau défi des universités ». La proposition n° 27 de M. Lunel consiste en la création d'un conseil d'orientation vers les métiers : « Il s'agit de former des conseillers d'orientation dont le métier sera centré sur la mission de faire connaître le monde économique, les entreprises, les formations et leurs possibilités d'insertion professionnelle. » En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions concernant la création d'un conseil d'orientation vers les métiers.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122071

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3496